

216C0388
FR0011277391-FS0127

3 février 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

FONCIERE PARIS NORD

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 3 février 2016, la société Better Options LLP¹ (Beursplein 5, 1012 JW, Amsterdam, Pays-Bas), a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 février 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société FONCIERE PARIS NORD et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions FONCIERE PARIS NORD sur le marché.

¹ Contrôlée par Edward Nooij et Peter Siegmann.